

**ENQUÊTE PUBLIQUE DU 10.02.2025 AU 26.02.2025****ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.**

Concerne la demande de la **sa GMK**.

En vue d'obtenir le permis d'environnement pour **le renouvellement du permis d'environnement de l'exploitation d'un dancing**.

Pour le **Complexe Le Cap'Tain à Rumes (La Glanerie), 112 chaussée Montgomery**.

sur la parcelle cadastrée **3^{ème} division, section D n°817 c3**.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du **10.02.2025**.

Date de l'affichage de la demande : **03.02.2025**

Date de l'ouverture de l'enquête : **10.02.2025**

Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête : **Maison communale, Place, 1 à Rumes (Taintignies), le 26.02.2025 à 10H.**

Les observations écrites peuvent être adressées au **Collège des Bourgmestre et Echevins, Place, 1 à 7618 Rumes (Taintignies)**.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au siège de l'Administration communale, service Urbanisme, Place, 1 à Rumes (Taintignies), tous les jours ouvrables pendant les heures de service, et le lundi et le mercredi jusqu'à 18 h sur RDV.

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

- du demandeur
- du Fonctionnaire Technique, à savoir: Wallonie environnement SPW, Département des permis et autorisations, Place du Béguinage, 16 à 7000 Mons (tél : 065/32 82 06).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.



Le Bourgmestre,

M. CASTERMAN